

■ **FONDATION ALMILA**, à Saint-Blaise, CH-645-1009514-2, venir en aide aux personnes défavorisées, soutenir les églises reconnues, etc. (FOSC du 21.06.2002, p. 8). La fondation est dissoute. Sa liquidation étant terminée, elle est radiée d'office à la demande du Conseil d'Etat.
Journal no 2519 du 14.09.2007
(04118854 / CH-645.1.009.514-2)